

**COMMUNIQUE**

En prélude à l'opération de collecte des parrainages, la Commission Electorale Indépendante (CEI) invite les personnalités désireuses d'être candidates à l'élection du Président de la République du 25 octobre 2025, à transmettre, conformément aux textes en vigueur, la liste de leur Coordonnateur central et d'un Collecteur régional au Secrétariat Permanent de la CEI, **au plus tard le vendredi 20 juin 2025.**

Par ailleurs, la CEI informe qu'une formation à leur intention sur le mode opératoire de la collecte des parrainages est prévue **le 23 juin 2025, à 10 heures précises, à son Siège**, sis à Abidjan-Cocody, II Plateaux, Carrefour Duncan, Résidence Angoua.

Au regard de l'importance du parrainage, condition d'éligibilité à l'élection du Président de la République, la présence des personnes ci-dessus désignées est impérative.

Fait à Abidjan, le 11 juin 2025



P/Le Président et P.O
Le Secrétaire Permanent

KOUAME Adjoumani Pierre